

**FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN  
AUX INSTITUTIONS CULTURELLES DE LA REGION LAUSANNOISE**

p.a. Greffe municipal – Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1 – 1030 Bussigny  
Tél. 021 706 11 23

---

**RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MARS 2026  
SUR LA GESTION 2025**

Le Comité de gestion

En 2025, la composition du Comité de gestion du Fonds intercommunal de soutien aux Institutions culturelles de la Région lausannoise, cité ci-après sous « le Fonds », était la suivante :

- |                                           |                               |
|-------------------------------------------|-------------------------------|
| ▪ M. Marc Zolliker, Président             | Pully                         |
| ▪ Mme Patricia Spack Isenrich, Trésorière | Bussigny                      |
| ▪ M. Ihsan Kurt                           | Prilly (jusqu'au 30.06.2025)  |
| ▪ M. Alain Gillièron ad interim           | Prilly (depuis le 01.07.2025) |
| ▪ Mme Sylvie Pittet Blanchette            | Ecublens                      |
| ▪ M. Alain Amy                            | Lutry                         |
| ▪ M. Jean-Marie Urfer, Vice               | le Mont-sur-Lausanne          |

Le 30 juin 2025, M. Ihsan Kurt, Municipal à Prilly, ayant été suspendu par décision du Conseil d'Etat, il a été remplacé par M. Alain Gillièron, Syndic de Prilly.

Les communes membres

En 2025, le Fonds a pu compter sur le soutien de 17 communes membres, soit Pully, Bussigny, Prilly, Ecublens, Lutry, Le Mont-sur-Lausanne, Assens, Belmont-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Epalinges, Froideville, Jouxens-Mézery, Paudex, Renens, Romanel-sur-Lausanne et St-Sulpice. Il a en outre bénéficié du don de 2 communes alliées qui n'ont pas signé la convention, à savoir, Chavannes-près-Renens et Savigny.

Représentation du Fonds au sein des conseils de fondation des institutions

La Municipalité de Lausanne a nommé les représentants du Fonds suivants au sein des conseils des institutions pour la législature 2021-2026 :

- Mme Spack Isenrich au sein du Conseil de la Fondation de l'Orchestre de chambre de Lausanne ;
- Mme Sylvie Pittet Blanchette au sein du Conseil de la Fondation du Théâtre Vidy-Lausanne ;
- M. Ihsan Kurt au sein du Conseil de la Fondation de l'Opéra de Lausanne, remplacé ad intérim par M. Alain Gillièron dès le 1<sup>er</sup> juillet 2025 ;
- M. Marc Zolliker au sein du Conseil de la Fondation du Béjart Ballet Lausanne.

Séances du Comité de gestion

En 2025, le Comité s'est réuni à deux reprises, le 11 mars à Pully et le 9 septembre à Bussigny.

## Assemblée générale

L'assemblée générale 2025 s'est tenue le 21 mai, dans les locaux du Théâtre de Vidy. A l'issue de la séance, les participantes et participants ont été invités par la Direction du Théâtre à prendre part à un cocktail d'initiation et ont pu assister, dans la salle 64, Charles Apotheloz à la représentation de la création de Christoph Marthaler « Le Sommet ».

## Secrétariat

La gestion administrative du Fonds est assumée par Mme Christine Keberlé Joyet, Secrétaire municipale adjointe à la Commune de Bussigny.

## Subventions aux Institutions et résumé des comptes

Lors de cette assemblée générale, il a été rappelé que pour 2024, la somme de CHF 850'000.- a été versée aux quatre institutions et ce malgré une participation totale des communes de CHF 838'013.- (CHF 853'187.- en 2023).

Pour 2025, l'assemblée a accepté à l'unanimité de verser aux 4 institutions les mêmes subventions que pour les années précédentes, le Fonds se trouvant dans une situation financière plus favorable puisque CHF 874'497.50 ont été versés par les communes membres en 2025. Voici le détail du versement aux 4 institutions :

|                                      |     | <u>2025</u>          |            | <u>2024</u>      |
|--------------------------------------|-----|----------------------|------------|------------------|
| ➤ Béjart Ballet Lausanne :           | CHF | 170'000.-            | CHF        | 170'000.-        |
| ➤ Théâtre de Vidy-Lausanne :         | CHF | 255'000.-            | CHF        | 255'000.-        |
| ➤ Orchestre de Chambre de Lausanne : | CHF | 170'000.-            | CHF        | 170'000.-        |
| ➤ Opéra de Lausanne :                | CHF | 255'000.-            | CHF        | 255'000.-        |
| <b>TOTAL</b>                         |     | <b>CHF 850'000.-</b> | <b>CHF</b> | <b>850'000.-</b> |

En résumé, le montant total des subventions allouées en 2025 aux institutions se sont élevées à CHF 850'000.-.

Les contributions versées par les communes se sont élevées à CHF 874'497.50, soit une hausse de CHF 36'484.50 par rapport à l'année précédente (CHF 838'013.- en 2024).

Le bilan au 31 décembre 2025 a présenté un bénéfice de CHF 19'945.- portant le capital au 31 décembre 2025 à CHF 36'568.79.

Pour information, le budget 2025 de la Ville de Lausanne pour ces 4 institutions se montait à CHF 25'782'700.-. Idéalement, selon la Convention, la quote-part des communes aurait dû atteindre le 10% de cette somme, soit CHF 2'578'270.- (CHF 14.44 par habitant).

## Action extraordinaire du Béjart Ballet Lausanne

Le Béjart Ballet Lausanne a gracieusement permis à 60 élèves de secondaires de la Région lausannoise d'assister à une représentation scolaire le jeudi 18 décembre 2025 présentant L'Oiseau de Feu de Maurice Béjart ainsi que deux créations des chorégraphes Riva & Repele et Andonis Foniadakis.

## Carte Cultissime

L'offre de la carte Cultissime s'est étoffée en 2025 puisque 3 Institutions ont rejoint son offre. Il s'agit de :

- Cinémathèque suisse
- Cinématographe
- CinéOuest Bussigny
- Cinéma Bellevaux
- Sinfonietta de Lausanne

Le nombre de cartes émises en 2025 se monte à 2744 (2'084 nouvelles cartes émises en 2024) alors que le nombre de places achetées par le biais de la carte en 2025 s'élève à 1328 (408 en 2024).

Fonds intercommunal de soutien  
aux institutions culturelles de la région lausannoise  
Le Président : La Trésorière :



M. Zolliker



P. Spack Isenrich